

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

Fin décembre 2023, le Graap - Association comptait 236 membres ayant payé une cotisation témoignant de leur engagement et de leur fidélité envers l'association. Le Comité s'est réuni 9 fois durant l'année. C'était l'année des élections. Colette Brunner, Jesus Gracias et Nelly Perey ont quitté le Comité, Karen Hafsett Nye et Newman Lao l'ont rejoint. L'assemblée générale a nommé Nelly présidente d'honneur. Sa nomination est une reconnaissance bien méritée pour son dévouement et son engagement envers le Graap - Association durant de longues années.

Assemblées régionales

Les assemblées régionales ont pris fin en 2023. Le comité tient à remercier chaleureusement l'animateur, Pierre-Bernard Elsig, pour sa fidélité et la richesse de ses animations tout au long de ces années. Les participants à l'AR Lausanne ont été invités à assister aux Cafés Philo animés par Newman et ses amis dans le cadre du projet « Créativité dans les Marges ».

Délégation auprès d'AGILE.CH

Des membres du comité ont assisté aux 3 séances du Forum romand de politique du handicap d'AGILE.CH et à la conférence « (Non-)recours aux prestations sociales : Comment éliminer les obstacles pour les personnes handicapées ? ». En tant que membre d'AGILE.CH, le Graap-Association était également représenté par des membres de son comité aux deux assemblées des délégués de l'année 2023.

Politique sociale : Initiative pour l'inclusion

L'année a été marquée par l'initiative pour l'inclusion. Celle-ci charge le législateur de garantir l'égalité en droit et dans les faits pour les personnes avec handicap. Parallèlement, elle entend répondre à deux préoccupations majeures pour garantir une vie autodéterminée : le droit à une assistance personnelle et technique et le libre choix du lieu et du mode de vie.

En janvier, une assemblée des délégués extraordinaire d'AGILE.CH (à laquelle ont participé des membres du comité du Graap-Association) a formellement décidé de lancer l'initiative, ceci à l'unanimité. Les quatre autres organisations portant l'initiative ont également donné leur feu vert en début d'année. La récolte de signatures a été lancée en grande pompe à Berne le 28 avril. Robert Joosten a eu l'occasion de s'exprimer lors de la conférence de presse organisée à cette occasion. Le Graap-Association soutient pleinement l'initiative et plusieurs de ses membres ont récolté des signatures au cours de l'année, participant notamment à des récoltes organisées par des partenaires. Le Graap-Association a récolté au moins 619 signatures en 2023, dépassant le quota auquel il s'était engagé. Le nombre total de signatures engrangées grâce au Graap-Association est certainement nettement plus élevé car de nombreuses feuilles de signatures ont été distribuées à nos proches, amis et lors de différents événements de l'association.

Mad Pride

De nombreux membres du Graap-Association ont participé à la 3^{ème} Mad Pride suisse qui a eu lieu à Lausanne le 7 octobre.

Deux membres du comité du Graap-Association, Dominique Hafner et Robert Joosten, ont participé à la table ronde « Une politique pour l'inclusion des personnes atteintes dans leur santé psychique : quelle réalité ? ». La table ronde a notamment porté sur la stigmatisation, la réinsertion professionnelle et la protection sociale des personnes concernées par un trouble psychique.

Maladie psychique et prison

Le Groupe de proches - accompagnement

Chaque mois les rencontres ont eu lieu à Lausanne, avec une participation moyenne de 10 personnes. Le *Fil rouge*, une lettre qui relate les thèmes évoqués à chaque séance est postée sur la page web du Groupe de proches. 22 nouvelles personnes ont rejoint notre groupe.

Notre équipe travaille en réseau et assure un soutien social régulier auprès d'une dizaine de familles.

Quatre personnes ont été invitées dans le cadre des rencontres du Groupe de proches : Dominique Botti, journaliste du 24 Heures, Vanessa Schweizer Babst de la RTS pour l'émission « 36°9 », Me Kathrin Gruber, avocate et Emmanuelle Seingre, Présidente de la Commission d'examen des plaintes des patients (COP).

Plusieurs étudiants en sciences sociales, psychologie ou droit ont souhaité participer à l'une de ces soirées.

Le 12^e Café Prison

Ce 12^e Café Prison « *Santé psychique et prison, les étapes de la réinsertion* » a à nouveau fait salle comble, deux personnes ont témoigné de leur expérience en lien avec l'art. 59.

Le Collectif 59

Le Collectif rencontre toujours plus d'écho et de soutien. Cinq « *Nouvelles* » ont été publiées en 2023 autour de la situation de Christian, de Raphaël et de Marc. Avec près de 1500 adresses, notre fichier ne cesse de s'étoffer.

La Campagne Écart - Pétition

C'est officiellement le 7 octobre 2023, lors de la Mad Pride, qu'a démarré La Campagne Écart.

C'est à cette occasion que nous avons tenu le premier stand de la pétition « *Pour une institution de soins fermée et sécurisée à la place de la prison.* ». A la fin de l'année nous avons récoltés plus de 1000 signatures.

Stagiaire et bénévoles

Nous avons eu le plaisir d'accueillir pour l'accompagnement des patients détenus Anissa Ballaman, étudiante en psychologie ainsi que Nathalie Girardot, éducatrice spécialisée. Pascal Fossati a rejoint l'équipe d'organisation des Cafés Prison et Irene Godel a rejoint le groupe de travail « Podcasts ».

Le fonds de défense judiciaire

CHF 4900.- ont été alloués à la défense judiciaire de 5 patients détenus. De nombreuses démarches ont été effectuées par notre avocate Me K. Gruber : des recours aux Tribunaux cantonaux et au Tribunal Fédéral et un recours à la Cour européenne des droits humains en 2023. C'est sans compter ses heures que Me Gruber s'est investie dans la défense des droits de « nos » patients détenus.

Le Congrès du Graap

La coordinatrice d'AMPP et une proche ont pris la parole sur scène avec la Fondation du Levant sur le thème « *Lieux de vie instables et précaires, exemples de la rue et de la prison.* ».

Dans les médias

L'événement médiatique 2023 aura été l'émission 36.9 de la RTS du 18 octobre, « *Soigner en prison* » à laquelle trois de nos membres ont participé activement. Plusieurs articles ont également été publiés, dont un article de Dominique Botti et Romaric Haddou dans 24 Heures du 27 janvier 2023 : « *Accès aux soins en milieu carcéral* », ainsi que l'article de Tim Guillemain dans La Région, le Quotidien du Nord vaudois, le 15 juin 2023 : « *Au bon endroit ? En institution plutôt qu'en prison ?* ».

Finances

Le bilan des comptes du Graap-A présente un capital de CHF 63'491.97 au 31 décembre. Le compte de pertes et profits se solde par un excédent de produits de CHF 2'656.99.

Le bilan des comptes de l'Action Maladie Psychique et Prison présente un capital de CHF 124'965.31 comprenant une provision de CHF 5'000.- au 31 décembre. Le compte de pertes et profits se solde par un résultat d'exercice négatif de CHF 16'877.47 au 31 décembre. Il faut savoir qu'AMPP dépend entièrement des dons.

Notre responsable des finances, Huguette Wist (appelée Gus), est toujours fidèle au poste. Par son investissement bénévole généreux, elle assure la santé financière de l'association. Un immense merci à Gus !

Créativité dans les Marges

Le projet "La Créativité dans les Marges", initié par le GRAAP Association, a pris forme à travers trois activités principales : un Café Philo, un Café Littéraire, et un jeu de rôle dénommé "Le Fugitif". Le Café Philo est très apprécié pour ces échanges approfondis. Le Café Littéraire a servi à la création d'une pièce de théâtre et pour la structuration du jeu de rôle « Le Fugitif », qui lui, sert de plateforme pour explorer les thèmes qui intéressent les participants.

Ces activités ont été conçues pour engager les participants dans des discussions citoyennes et la création collective autour de thèmes sociaux, politiques, et écologiques.

"La Créativité dans les Marges" a réussi à créer un cadre stimulant et ouvert pour la réflexion et la création collective. L'engagement des participants et la qualité des interactions soulignent le succès de cette initiative, tout en indiquant des voies d'amélioration pour les sessions futures. Le projet Créativité dans les Marges a pris son indépendance en début 2024.

Site internet : Mot du webmaster

L'année écoulée a été caractérisée par une série d'activités importantes. Nos newsletters ont connu une expansion significative. Nous avons revu et optimisé les systèmes de paiement ainsi que les formulaires de dons pour une meilleure efficacité opérationnelle.

L'activité de l'AMPP (Action Maladie Psychique et Prison) a pris une dimension croissante, notamment à travers les rubriques "Collectif 59" et "Pétitions".

Concernant la publication de contenu, nous avons diffusé un total de 71 articles, dont 18 se sont focalisés sur l'Action Maladie Psychique et Prison.

En conclusion, l'année 2023 a été une période de transition technique significative, tout en maintenant un engagement constant dans notre mission de publication. Le rôle du site en tant que source d'information et moyen de communication avec notre public a évolué de manière positive, une tendance que nous anticipons de voir se confirmer en 2024. Le Comité remercie Damien Marquis (webmaster) pour son excellent travail.

Collaboration avec la Fondation

Comme chaque année, deux membres de l'association siègent au conseil de fondation du Graap - Fondation. Colette ayant quitté le comité en juin 2023, elle a laissé la place à Jacqueline Couthon au conseil.

Dominique a fait une intervention au congrès du Graap qui portait sur les lieux de vie et de transition. Dominique a pu raconter son parcours en lien avec les foyers et les lieux de vie autonomes en sensibilisant le public sur l'accompagnement à la sortie de foyer. De plus elle a contribué à une action communautaire de la fondation sur la vie en foyer psychiatrique.

Formations

En juin l'association a proposé une table ronde sur l'alimentation en lien avec la santé mentale. Il y avait 35 personnes présentes. L'intervenante était la Doctresse Daniela Sofra, diabétologue. L'échange était animé et agréable et les questions des participants étaient pointues.

Dominique a fait une intervention à la Haute école de santé Vaud (HESAV). Elle était chargée de cours en tant que patiente experte. Les étudiants ont apprécié de pouvoir échanger avec une personne atteinte de troubles psychiques. Leurs questions ont porté sur le rétablissement et la relation patient-soignant.

Considérant que le Dossier Electronique du Patient (DEP) va dans le sens de l'autonomie et de l'empowerment des patients et qu'il va encore se développer dans les prochaines années, nous avons organisé avec le Réseau Santé Région Lausanne une présentation de cet outil numérique en septembre 2023. Robert Joosten a résumé les avantages et les enjeux du DEP dans le « Diagonales » de février-mars 2024.

Conclusion

Comme chaque année, l'Action Maladie Psychique et Prison fait parler d'elle grâce à son engagement envers les détenus atteints dans leur santé mentale. Les choses bougent lentement mais constamment dans le bon sens grâce à l'engagement de nos bénévoles qui travaillent pour une prise de conscience publique et politique de la problématique. Nos bénévoles travaillent chaque jour et sans relâche ! Tout cet engagement mérite une immense reconnaissance et notre soutien.

Nous remercions nos membres pour leur soutien fidèle.

Lausanne, le 14 mai 2024

Pour le Comité :
Dominique Hafner, présidente

Pour la mise en forme :
Dominique Hoffer, secrétaire